

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire décalé - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**

Sigle du programme: **TRAV2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

[Introduction](#)

TRAV2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master 120 en sciences du travail est une formation à horaire décalé. Le master propose une approche pluridisciplinaire des questions du travail, intégrée dans le cadre d'une démarche méthodologique et empirique approfondie, et une ouverture internationale des problèmes humains et sociaux du travail permettant d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail.

Votre profil

Vous

- êtes actif dans le domaine des sciences du travail et souhaitez donner un cadre universitaire à vos pratiques professionnelles ;
- cherchez à acquérir les capacités analytiques et méthodologiques pour traiter les questions du travail ;
- souhaitez développer les compétences nécessaires à la conduite de projets en matière de travail et d'emploi, en Belgique ou en Europe ;
- êtes diplômé du premier cycle universitaire ou des hautes écoles et souhaitez orienter votre formation dans les domaines du travail et de l'emploi.

Votre futur job

Les diplômés seront appelés à prendre des responsabilités dans des fonctions telles que

- gestion des ressources humaines au sein d'e1 45 sein d'ri5 TJ 1 u251ter propoer 0 0nb

TRAV2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un professionnel socialement responsable capable d'appréhender et d'analyser, selon une approche pluridisciplinaire intégrant une démarche scientifique et méthodologique approfondie, des problématiques du travail et de l'emploi et d'y intervenir avec pertinence et, avant tout, un homme ou une femme capable d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail, répondant en cela à un défi majeur de nos sociétés, tels sont les défis que le diplômé du Master 120 en sciences du travail se prépare à relever.

A travers ce programme de master, l'Ecole des Sciences du Travail de la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), souhaite former des diplômés universitaires maîtrisant un large socle de connaissances et de compétences scientifiques leur permettant d'appréhender et d'analyser des problématiques relatives au travail et à l'emploi et d'y intervenir avec pertinence :

- selon une approche pluridisciplinaire, inhérente à toute situation dans ce domaine,
- selon une démarche scientifique, méthodologique et empirique rigoureuse et approfondie,
- en développant une analyse approfondie,
- en intégrant une ouverture internationale des problèmes humains et sociaux du travail,
- en travaillant en étroite collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines,
- en portant un regard réflexif sur les pratiques professionnelles dans la perspective de les faire évoluer.

À travers son choix d'option, le diplômé aura privilégié une orientation vers les perspectives professionnelles suivantes:

- les questions du travail dans l'entreprise ou l'organisation (option : Travail et organisation),
- les interactions transnationales et la dimension communautaire européenne dans le développement des politiques sociales et des relations de travail avec pour spécificité la mobilisation d'une démarche d'analyse comparative rigoureuse (option : Approches européennes, MEST).

Ainsi, au terme de ce programme, le diplômé aura développé les compétences et les savoir-faire qui lui permettront de concevoir et de piloter un projet touchant aux sciences du travail dans ses divers aspects et ce en faisant preuve de méthode dans leur approche et d'une grande capacité d'adaptation, tout en étant conscient des défis que devra relever la société en matière d'emploi et de travail et en plaçant le bien-être et la promotion de la personne humaine dans et par le travail au centre de ses préoccupations. Il aura également intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel capable d'évoluer positivement dans son environnement professionnel et personnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

AA 1. Promouvoir la personne humaine dans et par le travail

AA 1.1. Etre conscient des visions de l'humain sous-jacentes aux pratiques d'emploi et de gestion des travailleurs.

AA 1.2. Intégrer une vision humaniste du travail et de l'emploi au cœur des réflexions et les mettre en pratique dans les actions entreprises, et promouvoir le respect mutuel dans les relations de travail et d'emploi.

AA 2. Maîtriser et articuler, selon une approche interdisciplinaire, un solide socle de savoirs théoriques relatifs aux diverses disciplines requises pour appréhender, avec expertise, les questions du travail.

AA 2.1. Situer ses connaissances dans les courants disciplinaires en sciences humaines.

AA 2.2. Maîtriser et articuler, de manière approfondie et critique, un solide socle de savoirs et de concepts théoriques (spécialisés) de différentes disciplines, requis pour appréhender les questions du travail.

AA 2.3. Maîtriser et mobiliser avec pertinence les paradigmes fondateurs et interprétatifs des sciences du travail.

AA 3. Problématiser et analyser selon une approche disciplinaire et pluridisciplinaire, en construisant un jugement critique scientifiquement fondé, des situations complexes relatives au travail et à l'emploi, aux politiques sociales et aux relations professionnelles; et formuler des propositions de réponses ou d'actions concrètes et contextualisées.

AA 3.1 Cerner la complexité d'une situation relative au travail et à l'emploi en la situant dans son contexte organisationnel et institutionnel, et en identifiant ses enjeux et les acteurs concernés.

AA 3.2. Relier les questions relatives au travail et à l'emploi aux savoirs théoriques et aux cadres d'analyse disciplinaires en sciences humaines pertinents ainsi qu'aux enjeux de société.

AA 3.3. Problématiser une situation pratique complexe relative au travail et à l'emploi en construisant un questionnement pertinent :

- en identifiant l'(ou les) angle(s) d'approche(s) disciplinaire(s) pertinent(s) pour l'analyse et la réflexion.
- en construisant un jugement critique scientifiquement fondé,
- en tenant compte du contexte, des enjeux et des acteurs.

AA 3.4. Mener une analyse disciplinaire et pluridisciplinaire rigoureuse, en construisant un jugement critique scientifiquement fondé, d'une situation complexe relative au travail et à l'emploi.

AA 3.5. Formuler des propositions de réponses ou d'actions concrètes et contextualisées.

- AA 4.3. Lire, comprendre et exploiter, de manière critique, la littérature scientifique (notamment de langue anglaise) dans le champ du travail et de l'emploi.
- AA 4.4. Construire une démarche méthodologique et empirique, articulant différentes disciplines, rigoureuse et pertinente en regard de la problématique posée.
- AA 4.5. Collecter et sélectionner, en mobilisant les outils adéquats, des données empiriques quantitatives et qualitatives pertinentes, en fonction de la problématique posée et de la démarche méthodologique prédéfinie.
- AA 4.6. Exploiter et analyser ces données à travers différents angles d'analyse disciplinaires selon des méthodes rigoureuses, avancées et appropriées.
- AA 4.7. Interpréter les résultats et faire preuve d'un esprit de synthèse pour dégager des conclusions fondées sur les plans théorique et pratique.
- AA 4.8. Contribuer à la construction de connaissances dans le champ du travail et de l'emploi.
- AA 5. Concevoir et piloter des projets et intervenir avec pertinence dans la résolution de problématiques relatifs au travail et à l'emploi en veillant tout particulièrement à la formulation et à la mise en œuvre de solutions concrètes et contextualisées et ce, dans une perspective de professionnalisation des pratiques de terrain.
- AA 5.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques de différentes disciplines et les articuler avec les pratiques de terrain.
- AA 5.2. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles à partir d'une perspective disciplinaire ou pluridisciplinaire.
- AA 5.3. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en œuvre).
- AA 5.4. Intervenir, avec expertise et pertinence, dans des problématiques du travail et de l'emploi, les politiques sociales et les relations professionnelles dans divers contextes professionnels.
- AA 5.5. Gérer des projets concrets complexes : définir les objectifs à atteindre concernant des situations problématiques et les actions à entreprendre, mettre en œuvre les actions, évaluer leurs effets et les adapter si nécessaire.
- AA 5.6. Être capable d'influencer la dynamique des relations professionnelles.
- AA 5.7. Contribuer à professionnaliser les pratiques de terrain.
- AA6. Communiquer, interagir et collaborer de manière efficace et constructive avec des interlocuteurs variés.
- AA 6.1. Communiquer, oralement et par écrit sur des situations / sujets complexes relatifs au travail et à l'emploi de façon correcte, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé (dont des partenaires ou interlocuteurs intervenant dans la pratique professionnelle) et aux intentions poursuivies.
- AA 6.2. Développer et acquérir des compétences communicationnelles en anglais, à l'oral et à l'écrit, autour de différents thèmes liés principalement aux domaines du travail et de l'emploi, dans la perspective de sa future insertion socioprofessionnelle.
- AA 6.3. Etablir des liens utiles avec les différents réseaux d'acteurs.
- AA 6.4. Démontrer des capacités d'écoute et de dialogue, argumenter et convaincre de façon adaptée, pertinente et constructive.
- AA 6.5. S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'y impliquer de manière responsable.
- AA7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur réflexif soucieux d'une pratique socialement responsable et ayant intégré une logique de développement continu.
- AA 7.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs :
- en gérant sa formation de manière autonome ;
 - en gérant son implication dans le travail en groupe ;
 - en exploitant les études de cas ou les lectures spécialisées ;
 - à partir d'observations et d'analyses empiriques.
- AA 7.2. S'engager dans une pratique socio-professionnelle dans une démarche réfléchie et critique reposant sur une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) rigoureuse et argumentée.
- AA 7.3. Articuler approche réflexive et expérience professionnelle dans une logique d'apprentissage et de développement continu de ses compétences et qualités personnelles et professionnelles nécessaires à la pratique socialement responsable dans le monde du travail et de l'emploi.
- AA 7.4. Affiner ses propres conceptions et valeurs et les confronter avec celles des autres, à travers un dialogue constructif.
- AA 7.5. S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui.
- AA 7.6. Adopter une posture d'acteur conscient de sa responsabilité sociétale et citoyenne.
- AA.Option-eu. S'il choisit l'option « **Approches européennes (MEST)** », Développer une expertise dans le domaine des sciences du travail et de la gestion des ressources humaines en Europe et spécifiquement dans la compréhension et l'analyse, selon une approche comparative rigoureuse, des spécificités du travail et de l'emploi dans le contexte européen.
- AA.Option-eu.1. Démontrer une maîtrise approfondie des spécificités ainsi que des variables explicatives (culturelles, politiques, éco

annuels. Il comprend également les unités d'enseignement qui s'intéressent aux institutions et aux contextes du travail. S'y trouve enfin le mémoire, qui demande à l'étudiant un travail de recherche personnel sur un sujet de son choix.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Séminaire et mémoire (30 crédits)

○ LTRAV2901	Séminaire de méthode et d'accompagnement du mémoire en sciences du travail	Anne Rousseau	FR [q1] [22.5h+5h] [9 Crédits] 🌐	X	
○ LTRAV2900	Mémoire		FR [] [] [21 Crédits] 🌐		X

o Problèmes du travail (9 crédits)

○ LTRAV2000	Introduction aux sciences du travail	Marie Antoine	FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LTRAV2020	Séminaire pluridisciplinaire de problématique du travail <i>Les étudiant.es qui ont déjà suivi la 1ere partie (A) de ce cours seront inscrit.es uniquement à sa 2e partie.</i>	Mikaël Glorieux Thomas Périlleux	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐		X

o Institutions et contextes (15 crédits)

○ LTRAV2030	Droit et pratiques des relations collectives du travail	Elliot Cobbaut Filip Dorssemont Céline Wattecamps	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	
-------------	---	---	-----------------------------	---	--

Options et/ou cours au choix [25.0]

une parmi :

- > Option: Travail et organisation [prog-2024-trav2m-ltrav200o]
- > Option: Approches européennes (MEST) [prog-2024-trav2m-ltrav201o]

Option: Travail et organisation [25.0]

L'option « travail et organisation » est centrée sur les questions du travail dans l'entreprise ou dans l'organisation.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LTRAV2600	Personnel et organisation	Michel Ajzen Marie Antoine	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X
-------------	---------------------------	-------------------------------	-----------------------------	---

Option: Approches européennes (MEST) [25.0]

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) COURS ET ACQ ET ACQ ET ACQ ET AC26rAC22.0. cou

BA - conseiller(ère) en développement durable - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - instituteur(trice) préscolaire - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - instituteur(trice) primaire - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - sage-femme - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - styliste-modéliste - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - technologue de laboratoire médical - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - technologue en imagerie médicale - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en aérotechnique (pilotage d'aéronefs, avionique, construction aéronautique, techniques d'entretien) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation agronomie des régions chaudes - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation environnement - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation forêt et nature - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation techniques et gestion agricoles - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation techniques et gestion horticoles - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation technologie animalière - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en animation 3D et effets spéciaux (VFX) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en architecture des jardins et du paysage - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en arts du tissu - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en arts graphiques - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace - orientation création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en assurances - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en assurances et gestion du risque - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en audiologie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en automatisation - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en automobile - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en bandagisterie-orthésologie-prothésologie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en biotechnique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en chimie, orientation biochimie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en chimie, orientation biotechnologie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en chimie, orientation chimie appliquée - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en chimie, orientation environnement - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en coaching sportif - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en commerce et développement - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en commerce extérieur - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en communication - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en comptabilité - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en construction - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en coopération internationale - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en dessin des constructions mécaniques et métalliques - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en diététique - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en domotique - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en droit - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en e-business - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en écriture multimédia - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en électromécanique (climatisation et techniques du froid) - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en électromécanique (électromécanique et maintenance) - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en électromécanique (mécanique) - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en électronique (électronique appliquée) - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en électronique (électronique médicale) - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en énergies alternatives et renouvelables - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en ergothérapie - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en gestion de l'environnement urbain - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 15 et 30
BA en gestion des transports et logistique d'entreprise - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en gestion hôtelière, orientation arts culin) - cb3 TJ oa4agothiémentaires

BA en management du tourisme et des loisirs - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en marketing - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en mécatronique et robotique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en optique-optométrie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en optométrie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en orthoptie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en podologie-podothérapie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en psychomotricité - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en publicité - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en relations publiques - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en robotique industrielle - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en sales account manager - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en scénographie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en soins infirmiers - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en soins infirmiers pour titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la cinématographie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Le jury d'admission décide de l'accès au master sur base du dossier de valorisation des acquis de l'expérience professionnelle et personnelle et de la réussite d'une épreuve écrite visant à évaluer la connaissance du monde du travail, la capacité à synthétiser, analyser et commenter un texte scientifique sur des questions relatives au travail et la capacité de comprendre un tableau statistique à double entrée. Plus d'informations sur la VAE à [l'Ecole des sciences du travail](#).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants ayant réussi une formation de 1er cycle universitaire (minimum 3 ans) hors UE et ayant obtenu au moins 60% (12/20) pour chaque année universitaire réussie dans leur université d'origine, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en sciences du travail, ont la possibilité de demander leur admission au programme du master en sciences du travail (120 crédits) réparti sur deux blocs annuels.

Les étudiants admis suivront les 120 crédits du master dans leur intégralité. Si leur parcours antérieur est jugé incomplet, des enseignements supplémentaires peuvent être ajoutés à leur programme.

Ce critère d'admissibilité est appliqué strictement. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée.

Plus d'informations à [l'Ecole des sciences du travail](#).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes d'admission pour les titulaires d'un diplôme belge doivent être introduites auprès de l'Ecole des sciences du travail.

Les demandes d'admission **pour les étudiants titulaires d'un diplôme non belge** sont à introduire en ligne à l'adresse suivante :

PÉDAGOGIE

Le master 120 en sciences du travail est **organisé en horaire décalé** en soirée et/ou le samedi matin. A ce titre, l'équilibrage de la charge de travail et des pédagogies est pensé afin de permettre aux étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle de réaliser leur parcours dans les meilleures conditions. En coordination avec le responsable de programme, le Président du jury assure, avec les délégués étudiants et avec l'aide du Secrétariat, la coordination de la charge de travail quadrimestre par quadrimestre.

Les **méthodes pédagogiques** du master en sciences du travail privilégient une variété de formes d'apprentissage et reposent sur l'implication active de l'étudiant dans la construction de son savoir en tenant compte à la fois d'aspects théoriques et de pratiques de terrain : travaux individuels et de groupe, lectures, études de cas, témoignages d'experts, observations et analyses empiriques, etc. Les enseignements reposent sur des interactions fréquentes avec les étudiants et accueillent régulièrement d'autres témoins. Par ailleurs, le corps professoral compte en son sein quelques praticiens de haut vol qui offrent un regard pragmatique sur les questions du travail étudiées.

Approche pluridisciplinaire

Le caractère pluridisciplinaire de la formation est assuré par les unités d'enseignement provenant de différentes disciplines, mais aussi par une réelle intégration des disciplines dans le cadre de l'unité d'enseignement « d'Introduction aux sciences du travail » et du « Séminaire pluridisciplinaire de problématique du travail », qui demandent un travail actif de la part des étudiants, sous la forme de lectures, présentations de groupe, travail de terrain, etc. Les étudiants doivent y acquérir et démontrer la capacité à analyser une thématique donnée en mettant en oeuvre plusieurs approches disciplinaires.

Il est également possible, dans le cadre du master 120 en sciences du travail, de participer à un **échange** avec l'une des universités partenaires de l'Ecole des Sciences du Travail. L'option « approches européennes (MEST) » est associée à un échange avec les universités partenaires composant le réseau « MEST » dont l'UCLouvain est coordinatrice. La pédagogie propre à cette option (et à la mobilité qui l'accompagne) est celle des approches comparées : les enseignements dispensés dans les universités partenaires portent sur des éléments de politique d'emploi et du travail dans le contexte européen. Vous trouverez plus d'informations sur cette option sur le site du réseau

- Universitat Autònoma de Barcelona, en Espagne ;
- Université des Sciences Sociales de Toulouse, en France ;
- University College Dublin, en Irlande ;
- Università degli Studi di Firenze, en Italie ;
- Università degli Studi di Milano, en Italie ;
- Universiteit van Amsterdam, aux Pays-Bas ;
- Instituto Superior de Ciências do Trabalho e da Empresa, à Lisbonne, au Portugal ;
- Școala Națională de Studii Politice și Administrative (SNSPA), à Bucarest, en Roumanie.